

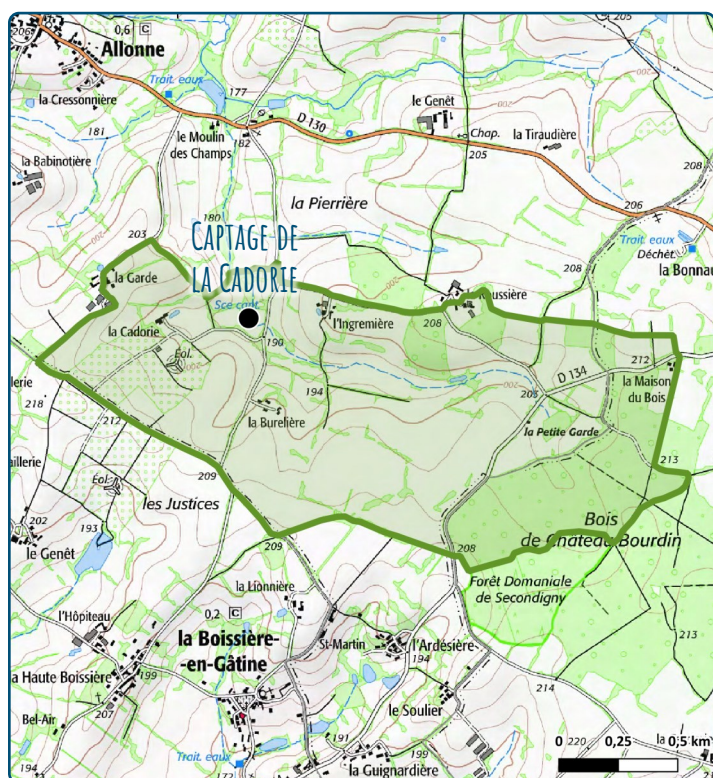


#### ► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET LE CONTRAT LOCAL 2022-2027

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

*Le captage de la Cadorie faisant partie de ces ressources stratégiques, le SECO pilote sur ce territoire la démarche Re-Sources via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2022-2027.*

#### ► L'AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DE CADORIE



#### ► LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

Le captage de la Cadorie, créé vers 1900, est implanté au niveau d'une zone de sources.

Les périmètres de protection tels que définis actuellement se portent principalement sur un cours d'eau s'écoulant en direction du captage puis bifurquant pour donner naissance au ruisseau du Chateau qui rejoint le Thouet à 4 km au Nord.

Considérant les problématiques de qualité observées sur l'eau du captage (forte présence de N,N-diméthylsulfamide—voir au verso) une réflexion est engagée avec un hydrogéologue agréé pour étudier une origine complémentaire de l'eau, potentiellement par la nappe du Lias.



Superficie du territoire : 220 ha



SAU : 180 ha



13 exploitations concernées



Grandes cultures et Polyculture-élevage



Collectivité porteuse du Contrat territorial : SECO



Ressource : Source de la Cadorie



Quantité d'eau captée : 400 000 Mm<sup>3</sup>/an



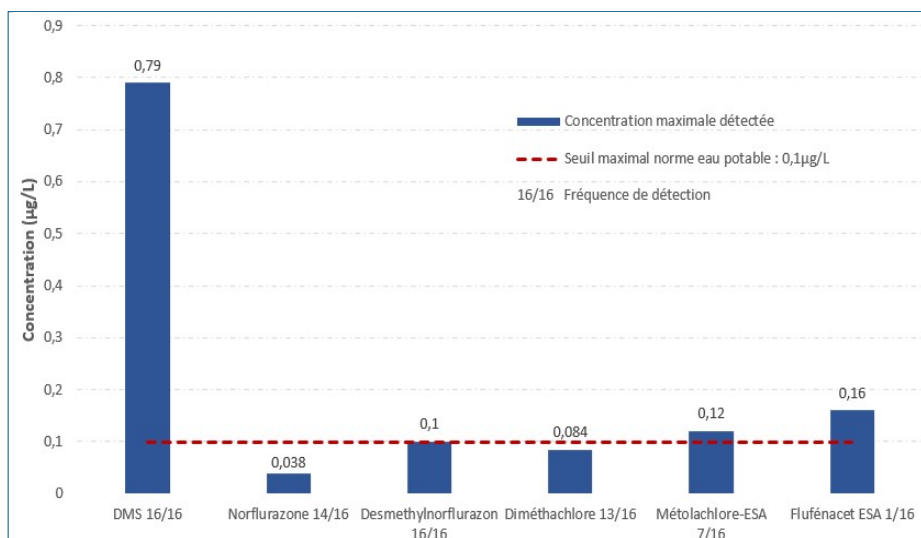
Alimentation de 5 000 habitants

# QUALITÉ DES EAUX BRUTES DU CAPTAGE DE LA CADORIE

## ► SUIVI DES CONCENTRATIONS EN PESTICIDES ET MÉTABOLITES

Les détections de molécules phytosanitaires sont récurrentes dans l'eau brute de la source de la Cadorie. Par conséquent, un traitement curatif est indispensable pour distribuer une eau de qualité répondant aux normes.

Les trois principales molécules retrouvées sont le N,N-Diméthylsulfamide (DMS), le Norflurazone et son métabolite de dégradation, le Desméthylnorflurazon. Toutes trois avaient des usages spécifiques qui ne sont plus autorisés aujourd'hui.



Concentration maximale par molécule avec fréquence de détection au cours de l'année 2022

### Zoom sur les molécules actuellement autorisées :

**Diméthachlore CGA** : métabolite de dégradation du Diméthachlore, herbicide homologué sur chanvre et crucifères oléagineuses (colzas d'hiver). Le diméthachlore entre dans la composition des produits tels que : Axter, Colzor Trio, Teraxls, Terox, Triur.

**Flufénacet** : herbicide sur céréales d'hiver en post levée précoce. Bien que retrouvée une seule fois en 2022, elle dépasse largement la concentration maximale en eau potable. Le Flufénacet est notamment présent dans les produits : Bagar, Balisto, Clayton Spock, Fenacet 600, Fosburi, Merkur, Pontos, Quirinus, Sunfire, Trooper, etc.

**S-Métolachlore et son métabolite ESA** : le S-Métolachlore compose de nombreux désherbants sur cultures de printemps, commercialisés sous les noms : Amplitec, Calibra, Camix, Dual Gold Safeneur, Elina, Mercantor Gold, S-Metolastar, par exemple.

Un traitement supplémentaire sous la forme d'une chloration de l'eau brute (traitement du DMS) à la source de la Cadorie a dû être mis en œuvre en 2022 afin de compléter le traitement existant sur l'usine du Tallud (Charbons actifs et ultrafiltration) pour délivrer une eau conforme aux normes de potabilité.

## ► SUIVI DES NITRATES

Sur l'année 2022, le taux de nitrates est stable. Avec une concentration autour des 30 mg/L, l'eau est déjà conforme à la norme de potabilité. C'est pourquoi, il n'y a pas d'usine de dénitrification. Néanmoins, il est important de continuer de maintenir ces taux pour la poursuite de l'exploitation de la ressource.

## ► SUIVI DE LA BACTÉRIOLOGIE ET DE LA TURBIDITÉ

Lors de forts événements pluvieux, il peut y avoir des pics de turbidité (particules de sols dans l'eau). En effet, l'eau est d'origine souterraine, à faible profondeur. Cela oblige à avoir une usine de filtration sur la commune du Tallud pour distribuer une eau de qualité. Cette turbidité peut être vectrice développement bactérien qui, s'il est trop important, compromet la production d'eau potable.

La couverture des sols est la meilleure protection contre la turbidité. Le travail mené autour des couverts végétaux et sur le maintien des prairies permanentes trouve donc tout son intérêt.

Pour toute information, contactez-nous :

Services protection de la ressource du SECO



05 49 06 96 69

re-sources@syndicat-seco.com

Le programme Re-Resources est financé par :



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine

